

**ARRETE N° 2023-DD28-PPSMS-TS-0018
portant modification de l'agrément n°78
délivré à la société « Ambulances MALNUIT »
en ce qui concerne son implantation au
20 rue Croix la Comtesse 28400 Nogent le Rotrou**

La Directrice générale,

VU le Code de santé publique, notamment les articles L6311-1 à L6312-5 et R6312-18 à R6312-23 ;

VU le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences Régionales de Santé ;

VU le décret n° 2022-631 du 22 avril 2022 portant réforme des transports sanitaires urgents et de leur participation à la garde ;

VU le décret du 7 juin 2023 portant nomination de Madame Clara de BORT en tant que directrice générale de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire à compter du 12 juin 2023 ;

VU l'arrêté ministériel du 21 décembre 1987 modifié par l'arrêté du 7 juillet 2000 relatif à la composition du dossier d'agrément des personnes effectuant des transports sanitaires terrestres et au contrôle des véhicules affectés aux transports sanitaires ;

VU l'arrêté préfectoral n° 692 du 3 mai 1996 fixant la liste des entreprises de transports sanitaires ayant bénéficié pour leurs véhicules d'autorisation de mise en service de plein droit ;

VU l'arrêté du 12 décembre 2017 fixant les conditions exigées pour les véhicules et les installations matérielles affectées aux transports sanitaires ;

VU l'arrêté du 11 avril 2022 relatif aux conditions de formation de l'auxiliaire ambulancier et au diplôme d'ambulancier ;

VU la décision n° 2023-DG-DS28-0003 du 12 juin 2023 portant délégation de signature à Monsieur Denis GELEZ, directeur départemental de l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire pour le département d'Eure-et-Loir ;

CONSIDERANT la déclaration de changement d'implantation adressée le 17 mai 2023 par M. Thomas BUREAU, président de la société « Ambulances MALNUIT » ;

CONSIDERANT l'issue favorable de la visite de conformité menée dans la nouvelle implantation de la société « Ambulances MALNUIT » réalisée le 1^{er} juin 2023 ;

SUR PROPOSITION du directeur départemental d'Eure-et-Loir de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire ;

ARRETE

ARTICLE 1 : La société « Ambulances MALNUIT » est autorisée à exploiter sa nouvelle implantation au 20 rue Croix la Comtesse 28400 Nogent le Rotrou à compter du 1^{er} juin 2023. A compter de la même date, elle n'est plus autorisée à exploiter l'implantation sise au 25 rue Croix la Comtesse 28400 Nogent le Rotrou.

ARTICLE 2 : La société « Ambulances MALNUIT » est autorisée à faire circuler les véhicules suivants, dont l'immatriculation est précisée sur l'attestation relative aux véhicules jointe en annexe au présent arrêté :

- 2 véhicules de catégorie A type B
- 1 véhicule de catégorie C type A
- 4 véhicules sanitaires légers (VSL)

ARTICLE 3 : Les autorisations de mise en service de véhicules sanitaires étant délivrées dans un département dans le cadre d'une offre contingentée au niveau départemental, elles ne peuvent être utilisées pour la satisfaction majoritaire des besoins d'autres départements.

ARTICLE 4 : Tout transport sanitaire doit être assuré dans le respect des règles énoncées par le code de la santé publique.

ARTICLE 5 : L'entreprise titulaire de l'agrément est tenue de participer au tour de garde départemental et de se conformer aux dispositions du cahier des charges départemental en vigueur en la matière.

ARTICLE 6 : L'exploitant est tenu de soumettre annuellement les véhicules à un organisme agréé par le ministère des transports en charge du contrôle technique, de répondre à un contrôle convenu ou inopiné de l'Agence régionale de Santé Centre-Val de Loire et, de veiller à la propreté et à la désinfection des matériels et équipements de la cellule sanitaire, notamment après le transport d'un malade contagieux. (Conformément à l'annexe 5-III de l'arrêté du 12 décembre 2017)

ARTICLE 7 : L'exploitant est tenu de déclarer sans délai à l'Agence régionale de Santé Centre-Val de Loire toute modification apportée aux éléments constitutifs du dossier d'agrément, notamment, toute mise en service de véhicule nouveau, toute mise hors service ou cession à terme ou définitive de véhicule, les modifications concernant les personnels (embauche, cessation d'emploi, diplômes obtenus, contrats de travail ...)

ARTICLE 8 : Le non-respect, par la société de transports sanitaires, d'une ou plusieurs des dispositions précédemment énoncées sera sanctionné conformément aux dispositions des articles R6312-5 et R6314-2 à R6314-5 du code de la santé publique.

ARTICLE 9 : Le présent arrêté pourra faire l'objet, dans le délai de deux mois à compter de la date de réception :

- soit d'un recours gracieux auprès de la directrice générale de l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire - Cité Coligny - 131, rue du faubourg Bannier - BP 74409 - 45044 Orléans CEDEX 1 ;

- soit d'un recours contentieux selon toutes voies de procédure devant le Tribunal Administratif d'Orléans - 28 rue de la Bretonnerie – 45057 Orléans CEDEX 1.

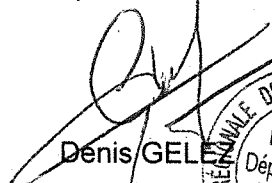
Le tribunal administratif peut également être saisi par l'application informatique Télérecours, accessible par le site internet www.telerecours.fr.

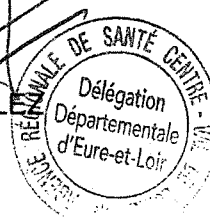
ARTICLE 10 : La directrice générale de l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire et le directeur départemental d'Eure-et-Loir sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, dont copie est adressée à :

- Madame la directrice du SAMU d'Eure-et-Loir
- Monsieur le président de l'ATSU 28
- Monsieur le président du Tribunal de Commerce de Chartres (Greffe)
- Monsieur le directeur de la CPAM d'Eure-et-Loir
- Monsieur le directeur de la Caisse de Mutualité Sociale Agricole d'Eure-et-Loir
- Monsieur Thomas BUREAU, président de la société « Ambulances Malnuit »

Fait à Chartres, le - 6 JUIL. 2023

Pour la directrice générale
de l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire,
Le Directeur départemental d'Eure-et-Loir,


Denis GELIN



Délégation Départementale d'Eure-et-Loir

S.A.S. AMBULANCES MALNUIT
20 Rue Croix la Comtesse

Service émetteur :
Département Parcours, Prévention Sanitaire, Médico-Social

28400 NOGENT-LE-ROTROU

Affaire suivie par :
F. REPESSE - Instructeur
Courriel : Françoise.REPESSE@ars.sante.fr
Téléphone : 02 38 77 33 74

Date : 06/07/2023

Numéro de l'agrément : 78
Numéro CPAM : 282500784

Exploitation 20 Rue Croix la Comtesse 28400 NOGENT-LE-ROTROU

Etat du personnel

Personnel							
Nom, prénom	Date de naissance	Qualification/ Diplôme	Date d'obtention	Type de contrat	Date d'embauche	Quotité de travail	Date de cessation
ABRAS Jean François	01/10/1975	AFGSU 2	18/12/2014	CDI	01/06/2022	100 %	
ALLARD Benjamin	17/01/1992	AUX	16/11/2021	CDI	01/03/2022	100 %	
BARDEAU Franck	14/09/1973	AFGSU 2	26/11/2021	CDI	02/05/2023	100 %	
BOTINEAU Brigitte	03/02/1975	AUX	25/05/2023	CDI	09/06/2023	100 %	
BOUTROU Louis	24/08/1999	AUX	17/12/2021	CDI	01/02/2022	100 %	
CABON Maxence	12/07/1994	DEA	26/01/2022	CDI	29/03/2021	100 %	
ED DAHIRI Ibtissam	03/04/1993	DEA	28/01/2016	CDI	01/09/2016	100 %	
GEFFROY Sébastien	19/06/1981	AUX	21/04/2010	CDI	14/05/2018	100 %	
JOUSSET Florian	30/04/1982	DEA	15/02/2009	CDI	16/01/2006	100 %	
KARDOS Daniel	11/03/1981	AUX	15/10/2021	CDI	06/12/2021	100 %	
LETANG Agathe	03/09/1996	DEA	15/02/2023	CDI	01/04/2023	100 %	
MANCEAU Valérie	19/05/1974	CCA	19/05/2007	CDI	08/07/2020	100 %	
RAYNEAU Constance	05/03/2000	AUX	05/01/2023	CDI	13/03/2023	100 %	
TOUBLET Yorick	02/09/1987	AUX	16/09/2016	CDI	06/01/2021	100 %	

ADDE Emmanuel	22/03/1973	AFPS	20/07/2007	Occasionnel	19/11/2007		
AUDIGNON Vincent	24/11/1984	DEA	05/07/2016	Occasionnel	17/10/2014		
BAZIN Chrystelle	14/02/1979	CCA	17/12/2004	Occasionnel	03/10/2016		
BAZIN Jérôme	24/06/1981	CCA	06/11/2006	Occasionnel	18/05/2009		
BERAST Whitney	06/12/1993	AUX	12/04/2019	Occasionnel	04/05/2021		
BINET David	25/03/1982	AFPS	25/06/1998	Occasionnel	04/05/2021		
BINET Emmanuel	03/09/1971	DEA	09/07/2015	Occasionnel	04/05/2021		
BRIERE Eudes	02/06/1969	DEA	11/02/2010	Occasionnel	01/04/2007		
BUREAU Thomas	18/04/1978	CCA	10/07/2000	Occasionnel	04/05/2021		
CHASLIN Laurent	06/03/1967	CCA	06/06/1988	Occasionnel	27/04/2009		
DELACOUR Christophe	07/05/1972	CCA	01/12/2004	Occasionnel	04/05/2021		
DELACOUX Christiane	07/04/1995	DEA	11/07/2019	Occasionnel	04/05/2021		
DESMET Aurélie	11/12/1987	DEA	09/07/2014	Occasionnel	22/08/2016		
DEZANDEZ Laura	21/02/1989	AUX	17/06/2011	Occasionnel	16/03/2023		
FOUCAUD Sarah	12/01/1996	DEA	01/07/2019	Occasionnel	04/05/2021		
HAREL Marion	07/07/1987	AUX	15/04/2011	Occasionnel	12/11/2013		
JEHAN Cyril	17/02/1981	AFPS	02/05/2008	Occasionnel	05/10/2009		
LECLERC Gilbert	18/12/1973	AUX	04/09/2020	Occasionnel	04/05/2021		
LESECCQ Emmanuel	25/09/1967	AUX	13/03/2020	Occasionnel	04/05/2021		
MALBRAN Fabien	11/01/1978	CCA	27/11/2002	Occasionnel	04/05/2021		
MARILLEAU Till	25/08/1981	DEA	10/02/2015	Occasionnel	04/05/2021		
MARTINEZ Mathias	15/12/1988	DEA	11/07/2022	Occasionnel	16/03/2023		
MAURICE Sandra	14/11/1993	DEA	10/02/2022	Occasionnel	16/03/2023		
MONGEREAU Emilie	21/03/1985	DEA	08/07/2011	Occasionnel	04/05/2021		
PAULA DA FONSECA Bruno	11/08/1967	AUX	20/01/2012	Occasionnel	23/01/2012		
PEIGNE Alain	25/11/1973	DEA	09/02/2011	Occasionnel	01/02/2010		
PRIEUR Dominique	11/03/1967	CCA	04/10/1993	Occasionnel	04/05/2021		
RENAUDIN Caroline	20/02/1980	AUX	30/11/2018	Occasionnel	04/05/2021		
ROTTIER Corinne	08/05/1976	CCA	24/02/2004	Occasionnel	16/03/2023		
SANCHEZ- CAPARROS Anne- Laure	22/11/1986	PSC 1	31/03/2018	Occasionnel	24/09/2018		
SCHMITTAG Olivier	26/02/1986	AUX	23/09/2011	Occasionnel	30/07/2012		
SOLEAU Isabelle	05/06/1973	DEA	12/07/2011	Occasionnel	03/12/2012		
THOMAS Franck	24/06/1968	AUX	19/09/2014	Occasionnel	04/05/2021		
VAULLEGEARD Marianne	25/09/1987	PSC 1	10/02/2019	Occasionnel	04/05/2021		
VIGNE Mélodie	25/07/1990	AUX	23/10/2020	Occasionnel	04/05/2021		

Etat des véhicules

Ambulances A				
Numéro d'immatriculation	Marque	Date de mise en service	Date limite de contrôle technique	Date de retrait/cessation
DL-746-SA	CITROEN	15/12/2014	18/10/2023	
FZ-472-LJ	RENAULT	30/05/2021	23/05/2024	

Ambulances C				
Numéro d'immatriculation	Marque	Date de mise en service	Date limite de contrôle technique	Date de retrait/cessation
FH-117-XT	LES DAUPHINS	10/12/2020	22/11/2023	

VSL				
Numéro d'immatriculation	Marque	Date de mise en service	Date limite de contrôle technique	Date de retrait/cessation
FP-519-CR	CITROEN	31/05/2021	28/03/2024	
GE-911-GT	CITROEN	11/02/2022	17/01/2024	
GE-801-YT	CITROEN	25/03/2022	23/02/2024	
GH-914-EN	CITROEN	27/07/2022	27/06/2023	

Il est rappelé que toute modification apportée aux conditions d'exploitation et de fonctionnement, ainsi qu'aux conventions ou contrats qui ont été déclarés, doit faire l'objet d'une nouvelle déclaration (cette annexe annule et remplace la précédente).

Le gestionnaire transports sanitaires